



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Recrudescence des violences dans le Rhône

Question écrite n° 15178

Texte de la question

M. Gabriel Amard attire l'attention de M. le ministre de l'intérieur sur l'augmentation des actes de violence liés au trafic de drogue dans l'agglomération lyonnaise. Depuis octobre 2025, il a observé une recrudescence de règlements de compte, régulièrement avec l'utilisation d'armes à feu, d'actes d'intimidation et de représailles ou encore d'incendies criminels liés au milieu du crime organisé. Ces violences s'accompagnent de plus en plus de victimes collatérales et plongent les habitantes et habitants dans une forte insécurité. M. le député souhaite savoir si M. le ministre prévoit d'augmenter les moyens humains pour la création d'une police de proximité visant à assurer la sûreté et la tranquillité publique et à prévenir ces actes de violence, plutôt que de recourir à des forces de maintien de l'ordre comme des unités de CRS dont la mission et la formation ne correspondent pas, ici, aux besoins. Il souhaite savoir si M. le ministre prévoit l'augmentation des moyens humains et matériels de la police judiciaire afin qu'elle puisse mener à bien ses investigations dans la lutte contre le narcotrafic et le crime organisé et endiguer le problème à sa source. Enfin, il souhaite l'interroger sur les moyens mis en œuvre auprès de la justice pour mener à bien l'instruction sur ces affaires.

Données clés

Auteur : [M. Gabriel Amard](#)

Circonscription : Rhône (6^e circonscription) - La France insoumise - Nouveau Front Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 15178

Rubrique : Crimes, délits et contraventions

Ministère interrogé : [Intérieur](#)

Ministère attributaire : [Intérieur](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [19 mai 2026](#), page 4336